

L'affaire du monument à la gloire de Mirabeau

Brigitte Lam Kam Sang



C'est une découverte pittoresque et inattendue qu'a occasionnée le diagnostic réalisé en 2012, à l'emplacement du parc relais Krypton, à Aix-en-Provence.

Partis pour faire des observations sur les dépôts sédimentaires liés à l'activité de l'Arc, tout proche, les archéologues de la Direction Archéologie municipale ont, en effet, mis au jour divers éléments de statuaire appartenant au monument dédié à Mirabeau, qui fut réalisé par le sculpteur biterrois Jean-Antoine Injalbert (1845-1933) dans les années 1920.

On conserve une iconographie importante sur cet ensemble monumental qui a longtemps orné la place du Palais (actuelle place Verdun) (816). Réalisé dans le goût des statues commémoratives de l'époque, il était composé de plusieurs parties : à la base, un soubassement de forme quadrilobée, haut d'un mètre, puis, un piédestal en marbre blanc mouluré sur les quatre côtés, où se trouvait une allégorie féminine, assise ou allongée, reposant sur un support drapé (817). Sur le devant, on pouvait voir la Monarchie tenant une épée brisée, à droite, la République coiffée d'un bonnet phrygien et tenant un faisceau dans une main et de l'autre une longue trompe, à gauche, l'Histoire, une plume dans la main et se disposant à écrire, enfin, à l'arrière, la France endormie. Au-dessus, se trouvait Mirabeau, debout et en posture de tribun, accompagné d'un lion et de l'allégorie de la Patrie qui couronnait l'édifice.



816 Vue du monument à Mirabeau sur la place Verdun.

L'histoire mouvementée du monument

Sculpté, à l'origine, pour orner le Panthéon, ce monument a eu une histoire fort mouvementée. Au cours de sa séance du 28 janvier 1921, la commission des Monuments Historiques proteste contre l'envahissement du Panthéon par la statuaire monumentale. Victor Laloux, inspecteur général des Bâtiments civils, propose d'enlever toutes les statues religieuses, ainsi que les monuments « à Mirabeau » d'Injalbert, « à Voltaire » de Segoffin et « à Condorcet » de Jean Boucher. Il en est de même du Penseur de Rodin qui doit être déplacé à chaque cérémonie et rejoindra naturellement le musée Rodin.

Concernant le monument « à Mirabeau », il est d'abord envisagé de séparer la statue du tribun des figures allégoriques qui l'accompagnent. À cette fin, Antoine Injalbert modifie une première fois son œuvre, mais pour éviter qu'elle soit mutilée, le Ministre des Beaux-arts décide de faire ériger l'ensemble du monument à Aix-en-Provence.

Dès le mois d'octobre 1921, M. Injalbert se rend à Aix afin de s'entendre avec la municipalité sur l'emplacement qui pourrait accueillir son œuvre. Après avoir parcouru toutes les places de la ville le choix se porte sur celle du Palais de Justice. Par échange de correspondances, le plan de la place dressé par l'architecte de la ville M. Jacquenod est envoyé à Paris, tandis que la photographie du monument est transmise à la municipalité.

L'étude de l'implantation peut ainsi commencer, mais rapidement le maire Joseph Jourdan, déjà engagé dans le grand projet d'aménagement d'Aix-Thermal, s'inquiète des conséquences financières de cette nouvelle opération dont le budget a été estimé à 135 000 francs, pour moitié à la charge de l'État. Ayant bien négocié la répartition financière du coût du transfert et la mise en place de l'œuvre, la Ville s'engage sur la somme de 15 000 francs, tandis que le Conseil général, au nom de la Provence, de la France et de l'Humanité, vote les 52 500 francs nécessaires pour compléter le budget.

L'ensemble de l'opération sera dirigée de Paris et il ne faudra pas moins de deux années pour mettre au point les différents marchés nécessaires à son exécution. Trois entreprises vont intervenir : M. Déandrey, entrepreneur à Aix-en-Provence, M. Attenni, sculpteur à Paris et la société Médernac à Paris qui assure l'emballage et le transport des éléments par train.

Le chantier n'a pas plus tôt commencé, que, dès le mois de novembre 1924, une première polémique s'élève. L'emplacement initialement prévu dans l'axe du passage Agard ayant été modifié, la municipalité convainc l'État de disposer l'œuvre sur la place Verdun. Une seconde attaque vient cette fois du journal L'éclair de Montpellier, qui met en cause le maire, également marchand de bois, au sujet de la coupe nécessaire de platanes plantés devant le palais.

Le ministre menaçant de ne pas allouer les crédits promis si les travaux ne sont pas terminés au plus tard le 31 janvier 1925, Victor Laloux prend alors toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution du chantier. Le Mémorial d'Aix du 5 juillet 1925, accueille son achèvement par ces propos emphatiques : « Le Mirabeau qui doit orner si magnifiquement la place du palais est actuellement hissé sur son socle... Le jour n'est donc pas éloigné où le chef-d'œuvre admirable d'Injalbert pourra être inauguré. »

À la mi-novembre 1926, la palissade qui entoure l'édifice depuis de nombreux mois tombe enfin, et c'est au tour du journal Le Petit Marseillais de publier, le 17 novembre 1926, cette envolée lyrique : «... M. de Mirabeau nous est apparu dans toute sa gloire... Cette œuvre imposante, à coup sûr, par sa masse, d'une parfaite perfection de détails rentre dans l'art le plus classique. On ne saurait nier qu'elle est de proportions majestueuses, d'équilibre parfait, et d'un sens de composition qui rappelle les meilleurs principes académiques. Quand sur ce marbre blanc, le Temps aura tracé ses ravines, elle fera le plus merveilleux pendant de la noble fontaine Royale de la place de Prêcheurs qui lui fait vis-à-vis. »



817 Détail du monument à Mirabeau.

Seul bémol à l'enthousiasme général, la municipalité décide de ne pas inaugurer le monument au motif d'éviter des frais inutiles aux contribuables ! D'aucuns ont vu dans ce retrait le résultat de la campagne féroce engagée par l'essayiste, poète et romancier Jean-Louis Vaudoier et « Sextius le Salyen », nom de combat dont s'est gratifié le petit-fils du maire d'Aix-en-Provence, Édouard Aude, qui fustigent l'œuvre d'Injalbert.

Dès décembre 1925, Le Mémorial d'Aix reprend un article extrait de la Revue universelle dans lequel Jean-Louis Vaudoier exécute littéralement la statue : «... On se moque bien de cela, aujourd'hui si ce n'était la crainte de te peiner, je te conduirais jusqu'aux environs du palais de justice et t'y montrerais le nouveau monstre, l'extravagant monument à Mirabeau que l'on érige présentement. Ce Roi des Navets était destiné au Panthéon de Paris. Le Panthéon l'a vomé. Il fut « soldé » à la municipalité (bien coupable) d'Aix-en-Provence. Aucun assemblage de mots ne saurait dépeindre l'offensante sottise de ce Mirabeau-là ! »

Tout au long de l'année 1926, la polémique enfle dans un jeu de ping-pong entre Vaudoier et Aude, puis retombe. Les Aixois peuvent enfin admirer sans arrière-pensée le volumineux trophée. Mais l'histoire ne s'arrête pas là.

La question du monument Mirabeau ressurgit en 1959. La place du Palais de Justice sert alors de parking et comme on y manque d'espace, la commission municipale de la circulation propose son déplacement vers le parc Jourdan. Le Mémorial d'Aix rouvre alors la polémique dans un article du 10 décembre 1961 : «... Mais on escamoterait beaucoup plus facilement l'énorme et indigeste pièce montée qu'est le monument à Mirabeau... La place du palais – aujourd'hui place de Verdun – y gagnerait en espace et en esthétique, et le marché en serait facilité. »

De rapport en rapport, le conseil municipal prend la décision de démonter le monument le 12 juillet 1962, et au mois d'octobre 1963, il laisse place aux voitures pour aller échouer, en pièces détachées, sur une aire de stockage, sur un terrain communal près du Pont de l'Arc.

Plusieurs municipalités vont alors s'y intéresser. Magnac-Lavalette près d'Angoulême, Pertuis, les Pennes-Mirabeau, sans toutefois jamais donner suite, et, enfin, Marignane qui étudie un projet d'installation, délibère en ce sens, engage l'étude financière du déplacement, puis renonce au cours du conseil municipal du 20 février 1969 devant le coût de l'opération et l'opposition de l'association des Amis du vieux Marignane.

La construction de l'autoroute, au début des années 1970, et le réaménagement des rives de l'Arc, au début des années 1990, ont entraîné la dispersion des pièces de ce monument, qui ont été utilisées pour l'enrochement des rives du fleuve, ou enfouies dans la décharge qui s'est constituée à l'emplacement du parc relais Krypton. C'est au sein de cette décharge que la Direction Archéologie a retrouvé «La France endormie», une des quatre allégories qui ornaient le monument, ainsi que plusieurs fragments de son imposant piédestal (818). Cet ensemble est aujourd'hui conservé dans les réserves de la Direction du Patrimoine de la ville.

Ainsi s'achève le périple de la statue de Mirabeau par Injalbert. Les autres morceaux baignent toujours au bord de l'Arc, plaise à des dieux plus cléments qu'ils retrouvent un jour la lumière !



818 Partie de la «France endormie » redécouverte lors du diagnostic réalisé à l'emplacement du parking Krypton, en 2012.

Il est pourvu d'un sol en carreaux de terre cuite à joints alignés et divisé dans sa longueur par une porte installée à la hauteur des pièces 3 et 4, qui semble avoir séparé une partie réservée à une fonction domestique (salles 5 et 4) des pièces à usage plus artisanal (1, 2 et 3). On ignore si ce couloir était également accessible depuis la partie antérieure de la maison, seul endroit où a pu se trouver un éventuel puits. La partie domestique comprend les deux pièces 4 et 5 qui communiquent par une porte centrée sur leur mur mitoyen. D'une superficie de 12 m², la salle 4 est ouverte sur le couloir en léger contrebas duquel elle se trouve, et elle est pareillement dotée d'un carrelage en terre cuite, mais aux joints ici alternés (796). Au moment de son dégagement, elle était vide ; seule s'y trouvait une gargoulette à glaçure verte, posée à même le sol, à l'angle de l'escalier. Le démontage du carrelage a permis d'observer la mise en oeuvre du sol : sur la calade correspondant à un sol antérieur, a été apporté un remblai dans lequel ont été élaborées deux réglettes en plâtre destinées à faciliter la planéité du nouveau pavement (797).

Un petit escalier de quatre marches aménagé dans la largeur du mur de refend et fermé par une porte étroite, permet d'accéder à la pièce 5 (798). Plus grande que la précédente (15,60 m²), elle est aussi nettement plus basse et les travaux de décaissement opérés lors de sa construction ont donné aux occupants l'opportunité de découvrir le béton antique appartenant à l'un des espaces dallés construits à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., qu'ils ont directement utilisé comme sol (799).



795 Le couloir avec son sol carrelé.



796 Pièce 4 vue depuis le nord.



799 Sol en béton antique qui a servi de sol de circulation à la pièce 5. La pierre encadrée dans les maçonneries en haut à droite est une dalle du pavage d'une place du Haut-Empire.



797 Réglettes en plâtre destinées à assurer l'assise du sol carrelé de la pièce 4.



798 Escalier mettant en relation les pièces 4 et 5.

Couverte par une voûte en plein cintre qui reposait, au sud, sur le doublage du mur de refend, dont les appuis étaient encore visibles sur les murs transversaux, cette pièce servait de local de rangement pour des objets déclassés ou d'usage peu courant ; elle a également fait office de dépotoir, ainsi qu'en témoigne un amoncellement d'ossements animaux dans son angle sud-ouest (800).

A la partie artisanale se rattachent les trois pièces 1, 2 et 3 qui s'étendent jusqu'à la façade. Le couloir 6 dessert directement le local 3 où l'on descend grâce à deux marches. L'accès à la pièce 2 s'effectuait à l'origine par la pièce 1 située à l'aplomb de la façade et dont la majeure partie échappe à la zone de fouille. Dans son dernier état d'occupation, cette salle 2 était entièrement occupée par une cuve de 2,50 m de diamètre, bâtie en petits moellons liés à la chaux, dont la fonction n'a pu être déterminée (801). Sa structure laisse penser qu'elle était alors accessible depuis le rez-de-chaussée. Dans la courte portion reconnue de la salle 1, contre le mur mitoyen avec la pièce 2, se trouvaient les lambeaux de deux structures artisanales qui témoignent d'activités liées au feu.

Pour anecdotes qu'elles paraissent, les informations fournies par cette opération sur l'habitat moderne et de la première moitié du XIXe siècle, ont participé à constituer l'un des premiers corpus de maisons fouillées pour ces périodes. Celui-ci a, depuis 1991, été complété par les investigations menées à l'emplacement du palais Monclar, en 1995. Les recherches sur l'habitat civil moderne se poursuivent au gré des interventions et plus particulièrement dans le cadre d'un programme en cours portant sur les caves et réseaux enterrés de la ville.



801 Cuve aménagée dans un second temps dans la salle 2.



800 Mobilier en céramique qui se trouvait dans la pièce 5.